



Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°19

Réunion du : **Mardi 16 janvier 2024**

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

COUPES DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.

Appel à Candidature

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces événements sont invités à faire acte de candidature auprès de la Ligue.

Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.

Nous vous communiquons ci-dessous le planning des finales :

Catégories	Nb de finales	Nb terrains nécessaires	Dates
FOOT ENTREPRISE SAMEDI MATIN	1	1	Le samedi 18 mai 2024 matin
FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM	1	1	Le samedi 18 mai 2024 après-midi

**CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM
SAMEDI APRES-MIDI**

○ **Régional 2**

25881484 – ASC BNPP 1 / PARIS XIII ES 2 du 20/01/2024 (R2)

Demande d'inversion d'ASC BNPP. Accord du club adverse.
Accord de la Commission.

La rencontre devient PARIS XIII ES 2 / ASC BNPP le 20/01/2024 à 15h au STADE POTERNE DES PEUPLIERS.

Inversion du match retour qui devient : ASC BNPP 1 / PARIS XIII ES 2 le 25/05/2024.

○ **Régional 3**

25882876 – BANQUE DE FRANCE 3 / ORANGE ISSY 3 du 13/01/2024 (R3/A)

Rencontre non jouée suite à la fermeture des installations de BANQUE DE France et de la non-possibilité d'inversion.

La Commission reporte cette rencontre au 10/02/2023.

26798616 – AIR FRANCE ROISSY AM / CHATELET AS FC du 13/01/2024 (R3/B)

Courriel AF ROISSY MONTI AM et arbitre officiel de la rencontre suite à un dysfonctionnement de la FMI et demande à AF ROISSY MONTI et CHATELET AS FC de transmettre la composition des équipes joueurs et dirigeants (numéro, nom, prénom et numéro de licence) **avant le lundi 22/01/2024.**

FEUILLE DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

27674323 – ELM LEBLANC FC / GAZIERS PARIS AS 2 du 13/01/2024

25885412 – CHAPA BLUES / FINANCES 15e PARIS du 13/01/2024

CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE SAMEDI MATIN

CALENDRIER :

La Commission a effectué la répartition des groupes de la phase 2 et rappelle qu'elle débutera le samedi 03 février 2024. Le calendrier est disponible sur le site de la L.P.I.F.F ainsi que sur footclub.

PHASE 2											
R1 - 6 équipes				R2 - 6 équipes				R3 - 6 équipes			
92	612094	STERIA 1		78	611663	HOSPITALIERS DES COURSES 1		92	605907	FINANCES 92 1	
78	615092	HEC PANATHENE 1		92	615374	ACCENTURE 1		75	653216	CHAPA BLUES 1	
92	616018	ORANGE ISSY 4		75	605732	FINANCES 15 1		75	616034	CONDORS 2000 1	
92	612366	METRO FOOT US 1		78	615092	HEC PANATHENE 2		94	681228	PWC FC 1	
93	601883	BOURSE PARIS 1		93	600836	IBM PARIS 1		94	615829	B.P.C.E A S 1	
94	616611	GROUPE CREDIT AGRICOLE 1		94	681448	SALARIES ERNST & YOUNG 1				EXEMPT 1	